

14 RESSOURCES PALÉONTOLOGIQUES

La paléontologie nous renseigne sur les anciennes formes animales et végétales, les écosystèmes passés, l'évolution des êtres vivants, les changements climatiques naturels et l'extinction des espèces. Les ressources paléontologiques (ou fossiles) comprennent les restes d'organismes multicellulaires du passé, y compris les fossiles corporels (p. ex., les os, les coquilles et les tiges végétales), les empreintes (p. ex. marques de feuilles) et les traces fossiles (p. ex., les empreintes de dinosaures). Les ressources paléontologiques, qui peuvent dater entre des milliers d'années ou des centaines de millions d'années, sont souvent les vestiges d'espèces disparues.

Les sites paléontologiques sont non renouvelables et peuvent être altérés, endommagés ou détruits par les projets d'implantation. La valeur de ces ressources ne se limite pas qu'aux fossiles. Elle repose aussi sur l'information fournie par les interactions entre les spécimens individuels et par les caractéristiques qui y sont associées, ainsi que par leur relation spatiale (répartition des fossiles) et le contexte dans lequel elle s'inscrit. L'interprétation des fossiles s'appuie sur la connaissance des liens entre les fossiles et les strates avoisinantes. L'enlèvement ou le mélange de ces strates peut entraîner la perte permanente de données nécessaires pour comprendre ces ressources. Toute perturbation peut détruire ou appauvrir les ressources paléontologiques.

14.1 Portée de l'évaluation

14.1.1 Exigences fédérales

Les effets du projet Oléoduc Énergie Est (le Projet) sur les ressources paléontologiques sont assujettis aux exigences réglementaires énoncées dans la Loi sur l'Office national de l'énergie (Loi sur l'ONÉ) et la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) (LCEE 2012). Dans le Guide de dépôt de l'ONÉ, les ressources paléontologiques entrent dans la définition des « ressources patrimoniales ». Pour plus d'information sur les exigences relatives aux ressources paléontologiques, voir le tableau A-3 du Guide de dépôt de l'ONÉ, janvier 2014 (ONÉ 2014).

14.1.2 Exigences québécoises

Les ressources paléontologiques ne sont pas protégées en vertu d'une quelconque législation provinciale au Québec.

Des sédiments glaciomarins et marins de la mer de Goldthwait sont présents dans la zone du complexe maritime. Le dépôt de ces sédiments est survenu à la fin du Pléistocène et au début de l'Holocène, il y a de cela entre 11 000 et 7 000 ans. Localement, ces sédiments peuvent être de nature fossilifère et contenir des mollusques et des vertébrés ou des fragments de mammifères marins (baleines, dauphins et phoques), de poissons et d'oiseaux de mer rares. Des portions de la zone de développement du projet qui ont une élévation de plus de 60 m ont émergé des eaux de mer il y a environ 10 000 ans, au cours du repli de la mer après le retrait des glaciers. Une zone de littoral de basses terres est lentement apparue au cours des 3 000 années qui ont suivi. Cependant, il y a environ 6 400 ans, le niveau des eaux de mer a de nouveau monté, ce qui a eu un effet durable sur les sédiments sous l'élévation actuelle de 6 m. Une

revue des informations disponibles de la zone du terminal maritime a permis d'établir qu'aucun gisement fossilifère n'aurait été relevé auparavant dans la région. Dans le but de prendre en considération la découverte fortuite de gisements fossilifères pendant la construction, le plan de protection environnementale comprend un plan d'intervention en cas de découverte de ressources patrimoniales (voir le volume 8).

En l'absence d'exigences de protection établies par la législation qui permettraient de circonscrire et de définir les mesures d'atténuation visant les ressources paléontologiques et en l'absence d'un gisement fossilifère connu, il n'y a pas eu d'autre évaluation des effets du projet sur les ressources paléontologiques.

14.2 Références

ONÉ (Office national de l'énergie), 2014, *Guide de dépôt* de janvier 2014. Accessible à l'adresse : <http://www.neb-one.gc.ca/clf-nsi/rpblctn/ctsndrgltn/flngmnl/flngmnl-fra.html>. Consultation en juin 2014.